

**VILLE DE
RIORGES**

N° 3_1

OBJET :

**CADRE DE VIE-COMMERCE-
ARTISANAT-DEVELOPPEMENT
DURABLE**

**QUALITE ET PRIX DU SERVICE
PUBLIC D'EAU POTABLE**

RAPPORT ANNUEL 2017

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **20 SEPTEMBRE** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 21 septembre 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Pierre BARNET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, Monique VIAL, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Stéphane JEVAUDAN, *adjoint* ; Bernard JAYOL, Nicole AZY, Michelle BOUCHET, Blandine LATHUILIERE, Chantal LACOUR, Guy CONSTANT, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : Pascale THORAL

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Stéphane JEVAUDAN Bernard JAYOL Nicole AZY Michelle BOUCHET Blandine LATHUILIERE Chantal LACOUR	Roland DEVIS Jean-Luc CHERVIN Elodie PINSARD-BARROCAL Jacky BARRAUD Véronique MOUILLER Martine SCHMÜCK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

**CADRE DE VIE-COMMERCE-ARTISANAT-
DEVELOPPEMENT DURABLE****QUALITE ET PRIX DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE
RAPPORT ANNUEL 2017**

Alain ASTIER, conseiller municipal délégué à la voirie, aux réseaux et aux déplacements, expose à l'assemblée :

"Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement est prévu à l'article L 2224-5 du Code général des collectivités territoriales. Il répond aux deux préoccupations majeures dans la conduite des politiques publiques : la performance de l'action publique et le développement durable au service des usagers.

Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'Eau, a été créé par arrêté préfectoral du 8 décembre 2014 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2015. Cet établissement public est issu de la fusion du syndicat mixte d'eau et d'assainissement Roannaise de l'Eau et du syndicat mixte Renaison Teyssonne Oudan Maltaverne (SYRTOM). Il exerce les compétences suivantes :

- eau potable : prélèvement, traitement, distribution ;
- assainissement : collecte et traitement des eaux usées puis rejet en milieu naturel ;
- milieux aquatiques : protection et entretien des cours d'eau et zones humides ;
- protection contre les inondations ;
- eaux pluviales : gestion et prévention.

Comme la loi lui en fait obligation, le syndicat a transmis précisément aux communes adhérentes, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'eau potable pour l'année 2017.

Douze communes adhèrent à Roannaise de l'Eau pour la compétence Eau potable (production, transport et distribution de l'eau potable).

La commune d'Ambierle adhère à Roannaise de l'Eau pour la compétence Eau potable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Roannaise de l'Eau a repris la compétence en gestion directe sur l'ensemble de la commune de Renaison depuis le 1^{er} octobre 2016, compte tenu de la fin du contrat d'affermage avec la SAUR au 30 septembre 2016.

Le service public d'eau potable dessert environ 76 005 habitants.

Indicateurs techniques

Les ressources de Roannaise de l'Eau sont les suivantes :

- 2 barrages : volume prélevé : 6 070 977 m³
 - Chartrain (capacité 3 500 000 m³) : volume prélevé : 1 221 945 m³
 - Rouchain (capacité 7 000 000 m³) : volume prélevé : 4 849 032 m³
- la nappe alluviale du Coteau : volume prélevé : 0 m³

- des sources (à St-Alban-les-Eaux, St-Haon-le-Vieux, St-Rirand et Renaison) : volume prélevé : 47 518 m³.

Le volume total distribué en 2017 s'élève à 5 909 728 m³ (soit + 3,07 % par rapport à 2016 (5 733 838 m³)).

Le volume comptabilisé en 2017 s'élève à 5 338 387 m³ (soit + 1,89 % par rapport à 2016 (5 239 597 m³)) dont 538 112 m³ pour Riorges.

Le nombre total d'abonnés s'élève à 24 596 dont 4 317 pour Riorges.

Le rendement général du réseau de distribution est égal à 90,14 % en 2017, contre 92,00 % en 2016. Le rendement de réseau se maintient à un excellent niveau.

Le réseau de distribution est constitué de 642 km de canalisations. 8 branchements en plomb ont été changés dans l'année 2017. Le pourcentage de branchements en plomb restant à changer au 1^{er} janvier 2018 était de 0,36 % (soit 89).

Pour l'année 2017, la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau est très satisfaisante. Le taux de conformité s'élève à 100 %.

Tableau de bord des indicateurs de performance

	2016	2017
Qualité bactériologique		
. sur la production	☺ 100,00 %	☺ 100,00 %
. sur la distribution	☺ 100,00 %	☺ 99,50 %
Qualité physicochimique		
. sur la production	☺ 100,00 %	☺ 100,00 %
. sur la distribution	☺ 100,00 %	☺ 100,00 %
Périmètre de protection		
Indice de protection de la ressource (moyenne sur tous les captages)	☺ 82,00 %	☺ 82,00 %
Indice de connaissance patrimoniale du réseau	☺ 70 pts/100	☺ 70 pts/100
Indice linéaire de perte	☺ 2,25 m ³ /km/j	☺ 2,50 m ³ /km/j
Rendement de réseau	☺ 91,58 %	☺ 90,14 %
Taux moyen de renouvellement du réseau	☺ 0,38 %	☺ 0,54 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	☺ 1,48/1 000 abonnés	☺ 2,28/1 000 abonnés
Relation avec les usagers/réclamations	☺ 2,42/1 000 abonnés	☺ 3,62/1 000 abonnés
Taux de respect d'ouverture des nouveaux branchements	☺ 100,00 %	☺ 100,00 %

☺ satisfaisant

☺ assez satisfaisant

☹ médiocre

Les principaux travaux effectués en 2017 :

- renouvellement de réseau (rue Jean Mermoz à Roanne et route des Essarts à Saint-Haon-le-Vieux) ;

- travaux et équipements sur l'usine et les ouvrages ;
- études et travaux sur les barrages ;
- renouvellement des ouvrages : remplacement des compteurs, branchements plomb.

Indicateurs financiers

Les tarifs du prix de l'eau sont fixés par une délibération de Roannaise de l'Eau. Le prix de l'eau est constitué d'un tarif qui se décompose comme suit :

- un abonnement fixe annuel sans consommation (comprenant la location et l'entretien du compteur le cas échéant) ;
- la consommation réelle facturée au m³ ;
- les taxes et redevances.

En 2017, le coût du m³ s'est élevé à :

- hors taxes : 1,495 € HT
- avec abonnement, TVA et Agence de l'Eau : 1,867 € TTC.

Le coût pour 120 m³ (avec redevance Agence de l'Eau) représentait 224,08 € TTC en 2017 contre 221,55 € TTC en 2016.

Pour Riorges, la décomposition du prix du mètre cube d'eau TTC est la suivante (compteur de 15 mm) :

Base de 120m ³ /an, compteur loué de diamètre 15	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ROANNAISE DE L'EAU										
EAU										
Le m3	0.89	0.92	0.95	0.98	1.02	1.06	1.08	1.10	1.12	1.13
Abonnement location/an	31.50	31.50	33.00	38.50	38.50	38.50	41.50	45.00	45.00	48.00
TOTAL HT EAU / m3	1.15	1.18	1.23	1.30	1.34	1.38	1.43	1.48	1.50	1.53
TOTAL TTC EAU / m3	1.22	1.25	1.29	1.37	1.41	1.46	1.50	1.56	1.58	1.61
ASSAINISSEMENT COLLECTIF										
Le m3	0.95	0.95	0.95	0.95						
Abonnement/an	31.50	31.50	33.00	38.50						
TOTAL HT ASSAINISSEMENT COLLECTIF / m3	1.21	1.21	1.23	1.27						
TOTAL TTC ASSAINISSEMENT COLLECTIF / m3	1.28	1.28	1.29	1.36						
ROANNAIS AGGLOMERATION										
ASSAINISSEMENT COLLECTIF										
Le m3					0.95	0.95	0.98	1.10	1.10	1.13
Abonnement/an					38.50	38.50	41.50	56.00	56.00	56.00
TOTAL HT ASSAINISSEMENT COLLECTIF / m3					1.27	1.27	1.33	1.57	1.57	1.60
TOTAL TTC ASSAINISSEMENT COLLECTIF / m3					1.36	1.40	1.46	1.72	1.72	1.76
AGENCE DE L'EAU										
Redevance pour pollution domestique /m3	0.220	0.230	0.240	0.250	0.240	0.240	0.240	0.230	0.230	0.230
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte /m3	0.170	0.180	0.190	0.200	0.190	0.190	0.190	0.180	0.180	0.180
Redevance pour prélèvement milieu naturel /m3	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045	0.045
TOTAL HT AGENCE DE L'EAU / m3	0.435	0.455	0.475	0.495	0.475	0.475	0.475	0.455	0.455	0.455
TOTAL TTC AGENCE DE L'EAU / m3	0.459	0.480	0.501	0.525	0.504	0.510	0.510	0.488	0.488	0.488
TOTAL HT m3 (hors Agence de l'Eau)	2.37	2.40	2.45	2.57	2.61	2.65	2.75	3.04	3.06	3.13
TOTAL TTC m3 (hors Agence de l'Eau)	2.50	2.53	2.58	2.73	2.77	2.85	2.96	3.28	3.30	3.37
PRIX TOTAL HT / m3	2.800	2.850	2.925	3.067	3.087	3.127	3.227	3.497	3.517	3.582
PRIX TOTAL TTC / m3	2.954	3.007	3.086	3.257	3.278	3.364	3.472	3.768	3.789	3.859
Montant TVA /m3	0.154	0.157	0.161	0.191	0.192	0.238	0.246	0.271	0.272	0.277

A compter du 01/01/2014, le taux de TVA pour la part Assainissement s'élève à 10% au lieu de 7% depuis 2012 (auparavant 5,5%).

A compter du 01/01/2013, la compétence ASSAINISSEMENT est exercée par Roannaise de l'Eau pour le compte de Roannais Agglomération.

En ce qui concerne le volet budgétaire, à la clôture des comptes 2017, le budget eau fait apparaître un résultat net comptable de 2 541 670 € :

- produits : 12 069 825 €

- charges : 9 528 155 €.

La dette au 31 décembre 2017 s'élève à 18 131 294 € (dont Agence de l'Eau Loire Bretagne : 6 133 558 €) ; montant annuité : 1 536 173 €.

En investissement, le montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire s'élève à 1 464 789,25 € (3 329 637 € en 2016)."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal donne acte à l'unanimité de la présentation de ce rapport.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 24 septembre 2018

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



Handwritten signature in blue ink of Jean-Luc Chervin, Mayor of Riorges.